

Le vendredi 3 avril 2020

Objet : Fonds d'urgence pour les entreprises de nos régions à la disposition des services de développement des MRC

Aux mairesses et maires, préfètes et préfets, directrices et directeurs généraux des municipalités et MRC membres, de même qu'aux directrices et directeurs de services de développement économique

Bonjour,

Le gouvernement a annoncé aujourd'hui une aide supplémentaire de 150 M\$ pour les entreprises qui sont affectées financièrement par la situation liée à la COVID-19 et qui ont des problèmes de liquidités. Ce nouveau programme d'aide d'urgence soutiendra, pour une période limitée, le fonds de roulement d'une entreprise afin qu'elle soit en mesure de maintenir, consolider ou relancer ses activités. Toutes les entreprises touchées seront admissibles à un prêt ou une garantie de prêt d'un montant maximal de 50 000 \$ afin de pallier le manque de liquidités.

Une enveloppe de 100 M\$ sera mise à la disponibilité des MRC. 40 M\$ sont réservés à Montréal et 10 M\$ pour la Ville de Québec.

Cette aide répond à la demande de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en consolidant les services de développement dont nous sommes fiers. Nous savons que les professionnels des services de développement des MRC travaillent déjà d'arrache-pied avec les entrepreneurs pour passer à travers cette crise. Cette aide d'urgence constitue donc un outil supplémentaire pour les aider à soutenir les entreprises de nos communautés. Plus que jamais, les services de développement de nos MRC sont essentiels et nous remercions tous les professionnels qui y oeuvrent pour leur dévouement en cette période difficile.

Cette mesure s'ajoute à la [Cellule d'aide « PME 911 »](#) mise en place par la FQM avec nos partenaires que sont Inno-centre et la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ pour soutenir nos services de développement économique et les entreprises par un accompagnement en conseil stratégique avec 110 conseillers experts.

Pour consulter les principales modalités du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, cliquez [ICI](#).

Pour consulter le communiqué, cliquez [ICI](#).